



TON TERRITOIRE

SCHEMA de  
COHERENCE  
TERRITORIALE

Le  
PLAN  
d'AMENAGEMENT et de  
DEVELOPPEMENT  
DURABLES

2017

# Le SCoT : L'AMÉNAGEMENT DU THOUARSAIS À L'HORIZON 2035

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui a pour but de planifier l'aménagement du Thouarsais durant les 20 prochaines années et de répondre aux questions qui nous concernent tous : où et comment se loger, où et comment installer les activités économiques, où et comment protéger les espaces naturels, comment préserver et valoriser le cadre de vie, comment se déplacer.

La collectivité s'est engagée dans cette démarche en 2014. Après une première phase de diagnostic, elle construit actuellement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, cœur du document qui fixe les grandes orientations du SCoT, avec la contribution des acteurs locaux et des habitants.

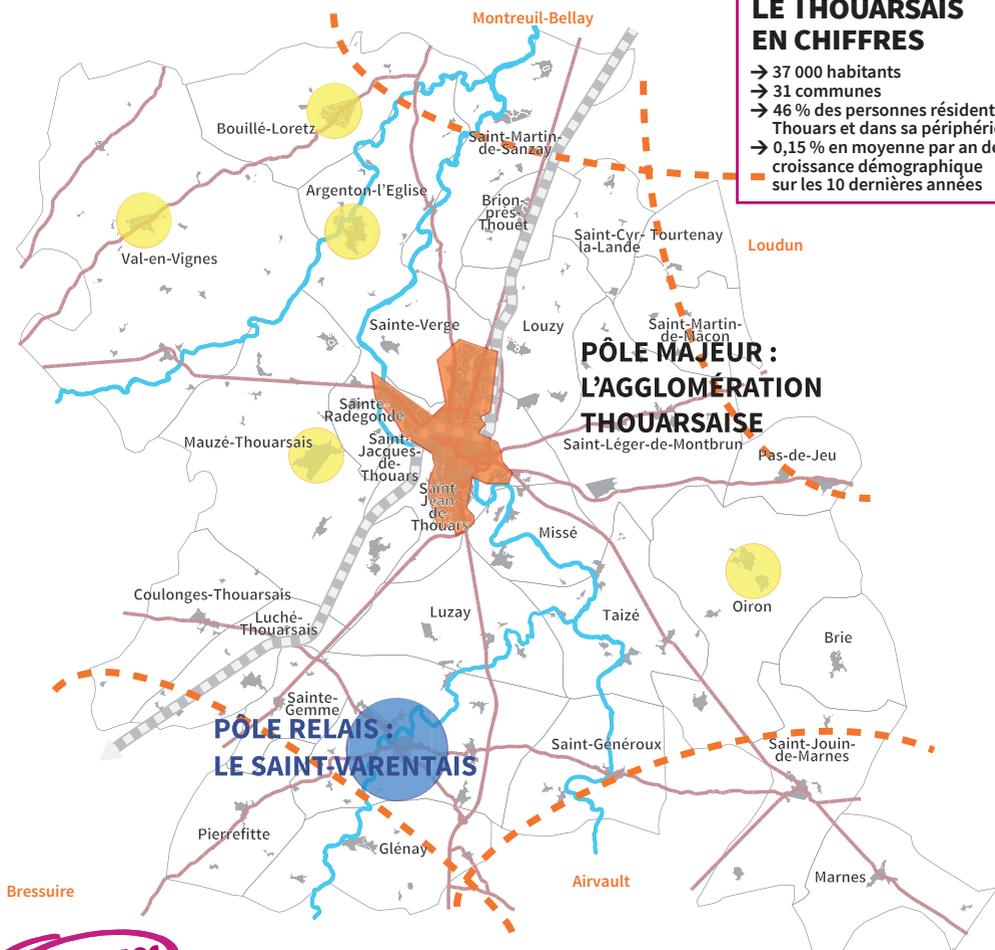
La prochaine étape consiste dans la réalisation d'un document d'Orientations et d'Objectifs, qui établit la mise en œuvre concrète du PADD. Le SCoT doit être approuvé en 2018/2019 pour une mise en œuvre jusqu'en 2035.



# L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

## LE THOUARSAIS EN CHIFFRES

- 37 000 habitants
- 31 communes
- 46 % des personnes résident à Thouars et dans sa périphérie
- 0,15 % en moyenne par an de croissance démographique sur les 10 dernières années



## Organisation territoriale

### Polarité majeure

Agglomération urbaine composée de Louzy, Missé, St-Jacques-de-Thouars, St-Jean-de-Thouars, Ste-Radegonde, Ste-Verge et Thouars

### Pôle relais (St-varent)

■ Influence du pôle relais

■ Influence de pôles extérieurs

● Communes rurales et/ou plus résidentielles disposant d'une offre d'équipements et de services plus importante

## OBJECTIFS

- Développer et aménager le territoire dans une logique respectueuse des hommes, de l'environnement et des activités économiques
- Assurer la diversité et la mixité sociale
- Garantir l'équilibre des espaces urbanisés, ruraux, agricoles et naturels
- Utiliser les espaces de façon économe et équilibrée

# COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET SOLIDAIRE ?

## OBJECTIF #1

Favoriser l'accès aux équipements, services et commerces et répondre aux besoins de tous

## OBJECTIF #2

Organiser un développement résidentiel équilibré et solidaire

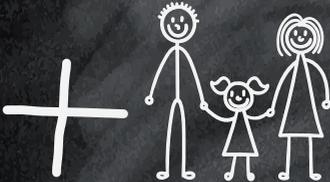
## OBJECTIF #3

Favoriser les mobilités durables

## LE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



Hausse de la population  
+ 0,2 % par an  
39 000 habitants en 2035



Taille des ménages  
2,02 pers. par foyer



ENTRE 100 ET 145 LOGEMENTS  
par an sont à produire par la  
construction et la reprise des  
logements vacants.



# COMMENT SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET INNOVANT DU THOUARSAIS

## OBJECTIF #1

Soutenir l'activité économique, moteur du développement territorial

## OBJECTIF #2

Accompagner l'activité agricole diversifiée constituante du territoire

## OBJECTIF #3

Etre LE territoire de référence en matière d'énergie positive, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique

## OBJECTIF #4

Structurer l'offre touristique thouarsaise

## OBJECTIF #5

Améliorer l'accès au territoire

## LE THOUARSAIS EN CHIFFRES...

- 3200 établissements
- 14 300 emplois
- 19 Zones d'Activités Economiques
- 70% de l'emploi concentré dans le pôle majeur
- 65% du territoire consacré à l'activité agricole

BOUCH  
HARCUTERIE  
ierry et Evelyne



# COMMENT PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE EN PÉRENNISANT NOS RICHESSES ?

## OBJECTIF #1

Préserver la biodiversité et le bon fonctionnement écologique du territoire

## OBJECTIF #2

Faire vivre les richesses du Thouarsais

## OBJECTIF #3

Protéger et valoriser les ressources du territoire

## OBJECTIF #4

Eviter l'exposition des populations aux risques et aux nuisances

## LE THOUARSAIS EN CHIFFRES...

- Consommation d'espace : **+60 ha/an artificialisés**
- **14** captages d'alimentation en eau potable
- **23 Stations d'épuration**
- **287 kg/hab/an** de déchets en 2014



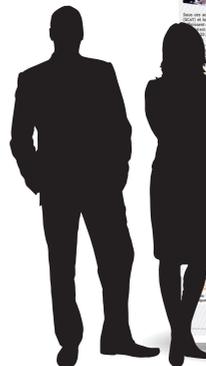
# COMMENT PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU SCOT ?

Pour faire connaître le SCOT et associer les habitants à sa réalisation, la Communauté de Communes a réalisé une exposition qui circulera dans les communes du territoire selon le calendrier présenté ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des mairies.

## EXPOSITION 2017-2018 LE SCOT & LE PLUI DU THOUARSAIS

**Les 9, 10/09/2017** → FÊTES DES RELIQUES - ST-JOUIN DE MARNES  
**Du 4 au 17/09/2017** → TAIZE-MAULAIS  
**Les 15,16,17/09/2017** → LES CRÉ'ACTIVES - ST-VARENT  
**Du 18 au 1/10/2017** → PAS-DE-JEU  
**Les 22,23,24/09/2017** → SALON DE L'HABITAT - THOUARS  
**Du 25/09 au 8/10/2017** → ARGENTON-L'ÉGLISE  
**Du 2 au 15/10/2017** → BRIE  
**Du 9 au 22/10/2017** → BOUILLE-LORETZ  
**Du 16 au 29/10/2017** → SAINT-JOUIN DE MARNES  
**Du 23/10 au 5/11/2017** → VAL EN VIGNES  
**Du 30/10 au 12/11/2017** → MARNES  
**Du 6 au 19/11/2017** → MAUZE-THOUARSAIS  
**Du 13 au 26/11/2017** → SAINT GENEROUX  
**Du 20/11/2017 au 3/12/2017** → SAINTE VERGE  
**Du 27/11 au 10/12/2017** → COULONGES-THOUARSAIS  
**Du 4/12 au 17/12/2017** → LOUZY  
**Du 11 au 24/12/2017** → LUCHE-THOUARSAIS  
**Du 18 au 31/12/2017** → MISSE  
**Du 26/12/2017 au 7/01/2018** → STE-GEMME  
**Du 2/01 au 14/01/2018** → ST-JACQUES DE THOUARS  
**Du 8 au 21/01/2018** → PIERREFITTE  
**Du 15 au 28/01/2018** → ST-JEAN DE THOUARS  
**Du 22/01 au 4/02/2018** → GLENAY  
**Du 29/01 au 11/02/2018** → THOUARS

**Du 5 au 18/02/2018** → LUZAY  
**Du 12 au 25/02/2018** → SAINTE RADEGONDE  
**Du 19/02 au 4/03/2018** → BRION PRES THOUET  
**Du 26/02 au 11/03/2018** → OIRON  
**Du 5 au 18/03/2018** → SAINT-CYR LA LANDE  
**Du 12 au 25/03/2018** → SAINT-VARENT  
**Du 19/03 au 1/04/2018** → TOURTENAY  
**Du 2 au 15/04/2018** → SAINT-MARTIN DE MACON  
**Du 26/03 au 8/04/2018** → BIBLIOTHEQUE SAINT-VARENT  
**Du 9 au 22/04/2018** → ST-MARTIN DE SANZAY  
**Du 16 au 29/04/2018** → SAINT-LEGER DE MONTBRUN  
**Du 23/04 au 4/05/2018** → MEDIATHEQUE THOUARS



Vous pouvez retrouver les documents d'urbanisme en cours d'élaboration sur [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr) ...

... Où en consultation dans votre mairie ou à :

**Maison de l'Urbanisme de la Communauté de Communes**  
**21 avenue Victor Hugo**  
**79 100 Thouars**

**INFORMATIONS : 05 49 66 68 69**  
**[scot@thouars-communaute.fr](mailto:scot@thouars-communaute.fr)**

➤ [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr)



# COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE ?

## AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

Les polarités commerciales à Thouars et à St Varent doivent être confortées et un maillage harmonieux en commerces de proximité et services doit être assuré.

Comment ? En favorisant les implantations dans les cœurs de ville, en favorisant un environnement urbain propice au maintien et au développement du commerce , en maintenant les principaux pôles commerciaux (Sainte-Verge, Talencia et Saint-Varent) et en ne développant pas de nouvelle grande zone commerciale, en recherchant la complémentarité et/ou la mutualisation entre les communes, en desservant les personnes isolées (organisation de tournées), en encourageant les démarches commerciales innovantes notamment via l'itinérance et le numérique.

Les prestations de service public doivent être développées.

### → **Comment ?**

- En veillant au maillage et à la qualité de l'accueil des structures petite enfance
- En développant des équipements de proximité et des services dédiés aux jeunes
- En proposer des solutions de mobilité et d'accessibilité pour les jeunes
- En confortant et en adaptant les services d'aides et de soins infirmiers à domicile (personnes âgées et en situation de handicap)
- En œuvrant au maintien de services hospitaliers spécialisés à Thouars en lien avec l'Agence régionale de santé
- En assurant une meilleure coordination des actions et des acteurs autour de la santé (hôpital, pôles santé, libéraux...).

La politique culturelle et les pratiques sportives doivent être promues sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les équipements structurants.

### → **Comment ?**

- En favorisant le rayonnement des équipements culturels (Tyndo, Château de Oiron...)
- En développant et en pérennisant le réseau de lecture publique à tout le territoire, à partir de la future médiathèque « tête de réseau » sur Thouars
- En développant une offre cinématographique à partir du futur cinéma,
- En menant une réflexion sur l'opportunité de réaliser une grande salle de spectacle à long terme, en mobilisant les espaces publics et les éléments patrimoniaux
- En s'appuyant sur les grands équipements « locomotives » (omnisports et aquatiques)
- En contribuant au maintien et à la modernisation des équipements sportifs de proximité, en valorisant les espaces de plein air pour accompagner les nouvelles pratiques (petits équipements modulaires, parcours sportifs/santé).

# COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE ?

## AXE 4 : FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES

Sur notre territoire rural où la voiture est reine, il s'agit d'optimiser les usages alternatifs à celle-ci.

### → **Comment ?**

- En développant les infrastructures, les équipements et projets innovants (parking relais, mobilité verte, véhicule électrique, covoiturage...)

Pour cela, il est nécessaire d'encourager la pratique des modes doux, c'est-à-dire le déplacement piéton, vélo...

### → **Comment ?**

- En développant des aménagements (ex: pistes/bandes cyclables) : entre les principaux bourgs du territoire et à l'intérieur des centres bourgs
- En sécurisant les axes aménagés, en mettant en place des services pour favoriser cette pratique (écomobilité scolaire (ex: pédibus), mise à disposition de vélos...)

Enfin, les réseaux de transport collectif doivent être soutenus

### → **Comment ?**

- En développant les pratiques intermodales, c'est-à-dire l'utilisation de différents modes de transport pour un trajet, notamment en consolidant le Pôle d'échange multimodal de la Gare à Thouars,
- En confortant l'étoile ferroviaire (fret et voyageur),
- En maintenant les réseaux collectifs ferroviaire et routier et favorisant leur utilisation, en optimisant le réseau de transport collectif intercommunal pour répondre aux différents besoins,
- En expérimentant de nouvelles formes de transport adaptées aux territoires peu denses

